

22 décembre 2009

Commission des affaires étrangères: Daniel Garrigue interroge Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la déclaration européenne relative au conflit israélo-palestinien.

[...]

M. Daniel Garrigue. Les États membres de l'Union européenne ont publié une déclaration importante, à l'initiative de la présidence suédoise, sur le conflit israélo-palestinien. J'aimerais connaître la position qu'a défendue la France, notamment en ce qui concerne le statut de Jérusalem, au cours du débat qui a précédé. Quelles initiatives pourraient selon vous sortir de cette déclaration ? D'autre part, quelle portée donnez-vous à l'accord France-Israël visant à lutter contre la criminalité et le terrorisme ? Ce document me semble quelque peu déséquilibré au détriment des Palestiniens.

Enfin, à Copenhague, la France et les Européens ont défendu des positions maximalistes que l'on peut juger courageuses. Mais n'aurait-il pas mieux valu chercher un accord minimal qui aurait pu constituer une sorte de « plan B » ?

M. le ministre. Monsieur Loncle, lorsqu'il est venu devant vous, M. Lang vous a indiqué qu'il avait rendu compte de son voyage au Président de la République comme à moi-même. Je le sais suffisamment intègre pour nous avoir dit la même chose à tous. Pourquoi donc répéterais-je une relation qu'il nous a faite dans les mêmes termes ? Il a rencontré des personnalités et, comme le précise son rapport, les dirigeants de la Corée du Nord lui ont proposé un dialogue sur les droits de l'homme, ... ce qui nous laisse un peu perplexes.

La Corée a lancé des missiles qui sont retombés de part et d'autre du Japon, et a procédé à des essais nucléaires. Au moment où nous nous efforçons de dissuader un État de fabriquer la bombe atomique, il serait de mauvaise diplomatie de discuter avec un autre qui poursuit ses essais et le développement de son programme nucléaire. En revanche, nous pouvons peut-être aider la population de ce pays, par le biais de financements ou en ouvrant un bureau des ONG, mais, comme celles-ci nous l'ont confirmé à plusieurs reprises, la chose ne sera certainement pas aisée.

M. Claude Guéant nous a fait part des résultats de sa visite au Rwanda, effectuée à une époque où les relations diplomatiques n'étaient pas encore rétablies. À présent qu'elles le sont, la prochaine visite sera celle du ministre des affaires étrangères et européennes. À l'issue d'un travail de deux ans, il est en effet apparu aux deux parties que ce rétablissement des relations était la seule solution. Je n'ignore pas le rapport parlementaire que vous avez mentionné, mais je regrette, alors que j'ai été témoin du génocide, que la mission ne m'ait pas auditionné.

Monsieur Lecoq, j'ai répondu récemment à une question écrite de M. Braouezec à propos de Salah Hamouri, dont j'ai rencontré très souvent la famille, à Jérusalem comme en France. Nous souhaitons bien sûr qu'il fasse partie des détenus prochainement rendus à leur famille, mais il est impossible d'en dire plus, car les noms figurant sur la liste restent secrets. Les réponses qui nous ont été apportées ne sont pas pleinement satisfaisantes. Peut-être plusieurs étapes sont-elles à prévoir.

Par ailleurs, je n'ai cessé de demander l'ouverture des points de passage à Gaza. Israël a consenti à ce que l'argent de la conférence de Paris soit employé à reconstruire l'hôpital Al-Quds. Il s'agit d'une mesure élémentaire. La libération de Gilad Shalit pourrait arranger la situation mais, pour l'heure, je constate avec tristesse que les matériaux destinés à cette reconstruction ne peuvent passer que par les tunnels. Il serait préférable pour les deux peuples qu'il en soit autrement.

Je vais m'informer de l'emprisonnement, au Cameroun, du journaliste dont vous avez parlé. Chaque fois qu'une telle situation se présente, je proteste et je tente de faire libérer l'intéressé.

Je vous remercie de vos appréciations sur la façon dont Mme Haidar a pu être rendue à sa famille. Il

fallait tout faire pour éviter la mort de cette jeune militante.

La position de la France à propos du Sahara occidental est connue. Nous avons salué la tentative, venant après tant d'autres du même type, que les Nations unies viennent d'accueillir favorablement. La proposition marocaine d'autonomie me semble une bonne chose, même si, du côté algérien et sahraoui, on refuse d'y voir une avancée. Je n'interviendrai pas dans cette affaire. Souvent, ceux qui s'en sont mêlés ont cru pouvoir aboutir à l'organisation d'un référendum, mais l'entreprise a toujours dépassé leurs forces. Il faut sans doute reprendre le dossier que Mme Haidar a porté sur le devant de la scène, grâce à une détermination qu'elle a poussée jusqu'à entreprendre une grève de la faim.

Il va de soi que l'ONU est nécessaire. Le G20 ne la remplacera pas. Les discussions se poursuivent pour élargir le Conseil de Sécurité à d'autres grands pays afin d'y assurer une meilleure représentation de tous les continents. Les propositions de réforme de l'organisation formulées par la France sont les plus acceptables, à mon sens, parmi celles qui ont été envisagées. Il faut remédier à l'affaiblissement politique de l'ONU – et c'est d'ailleurs sous la responsabilité de celle-ci que le communiqué relatif à Mme Haidar recommandait de placer la recherche d'une solution politique pour le Sahara occidental.

Monsieur Garrigue, la position française sur Jérusalem peut être résumée par la formule employée par le Président de la République à la Knesset comme à Ramallah, à la satisfaction des deux camps : Jérusalem, capitale des deux États. J'ai donc demandé que soit modifiée en ce sens la déclaration européenne, qui parlait de Jérusalem-Est comme la capitale de l'État palestinien à venir, et ce texte a ainsi pu être approuvé à l'unanimité par les Vingt-sept. Les représentants du Royaume-Uni ont protesté en annonçant qu'ils rédigerait un texte complémentaire, mais ils n'ont rien fait de tel à ma connaissance.

Nous continuons de proposer une réunion, qui pourrait, en accord avec M. Medvedev, se tenir à Moscou ou à Paris, dans le but de donner un socle à des pourparlers politiques bilatéraux. Ceux-ci pourraient reprendre sur la base des échanges secrets qui ont eu lieu, pendant un an, dans le cadre du processus d'Annapolis, entre MM. Mahmoud Abbas et Ahmed Qorei d'une part, et M. Ehoud Olmert et Mme Tzipi Livni, d'autre part. Cependant, si le principe de cette conférence a été approuvé par les Américains et les Russes, les protagonistes refusent la proposition – les Palestiniens, en particulier, parce qu'au lieu de mettre fin à la colonisation, comme nous le souhaitons nous-mêmes, M. Netanyahu n'a accepté que de la geler pendant dix mois, et uniquement en dehors de Jérusalem.

Je n'ai rien à ajouter en ce qui concerne l'accord France-Israël pour lutter contre le terrorisme – sinon que vous avez bien fait d'adopter le projet de loi autorisant sa ratification.

Quant au sommet de Copenhague, je ne vois pas d'autre plan B que de recommencer les négociations en vue de fixer des dates précises et des objectifs chiffrés pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, que chaque pays entend opérer avant 2020, 2030 ou 2050, l'objectif théorique étant de 80 % en 2050. Il faut donc reprendre la réflexion. À midi, nous rencontrons d'ailleurs les ONG françaises de protection de l'environnement afin de poursuivre ce Grenelle mondial.